

1. Bref descriptif de l'organisation

Type d'organisation :	Sàrl
Taille de l'organisation :	Nombre de collaborateurs : 8 Nombre de sites : 2 en Suisse (Genève et Gland)
Domaine d'activité :	Société active dans la recharge de cartouches pour imprimantes
Site internet de l'organisation :	www.inkoservice.ch

2. Objectifs

Situation de départ

Les considérations sociales et environnementales sont des priorités pour Inko Service. A travers son activité et ce projet, la société collabore avec des structures économiques et associatives régionales afin de dynamiser le tissu économique local et de limiter l'impact écologique de son activité.

Le projet « Refillpost » est un service créé par la Poste Suisse et Inko Service. Ce service propose aux particuliers, aux professions libérales et aux TPE (Toutes Petites Entreprises) de recharger leurs cartouches pour les imprimantes à jet d'encre. Une pochette spécialement conçue pour l'occasion permet à tout un chacun d'envoyer ses cartouches vides et de les recevoir en retour, 48h plus tard, rechargées et emballées dans un paquet composé de carton recyclé.

Objectifs visés

- Limiter et diminuer le nombre de cartouches vides jetées à la poubelle en incitant les gens à les recycler. Une même cartouche peut être rechargée entre 1 et 5 fois suivant les modèles.
- Permettre à des clients à faible pouvoir d'achat d'avoir une solution bon marché pour imprimer car les prix sont attractifs.
- Développer des coopérations avec des structures associatives comme les ateliers protégés « Saint Hubert » (où la moitié des cartouches sont rechargées) ou l'entreprise d'insertion « Réalise » (qui intervient dans le processus de recyclage).

3. Résultats

Ce projet est bénéfique pour la société Inko Service Sàrl, la Poste, la population suisse et les entreprises, les ateliers protégés « Saint Hubert » en Valais et l'entreprise d'insertion « Réalise ». Elle est également favorable à l'environnement (car accent mis sur le recyclage et l'envoi par la poste des cartouches rechargées).

Suite au volume croissant du nombre de pochettes « Refillpost » reçues par Inko Service, la société a dû engager davantage de personnel et en a profité pour embaucher des jeunes sans formation, afin qu'ils aient une première expérience professionnelle.

La collaboration avec les ateliers protégés Saint-Hubert dans le Valais pour la recharge des cartouches permet de faire travailler des personnes qui sont à l'AI. Suite à la forte demande, cet établissement a dû engager du personnel et investir dans de nouvelles machines.

Popularisation auprès de la population romande notamment de l'activité de recharge de cartouches.

Diminution des déchets des cartouches vides.

Essor d'une PME ayant un ancrage local.

Partenariat accru avec des structures associatives et des opérateurs économiques locaux.

Ce projet connaît un succès plus important que prévu initialement. A ce jour, plus de 32'000 cartouches ont été rechargées et envoyées par la Poste ce qui représente environ 13'000 clients.

Inko Service est désireuse de constamment améliorer la qualité de ses prestations. Dans toute la chaîne logistique, Inko Service apporte une attention particulière à la qualité et se remet constamment en question. Certaines cartouches sont, en raison de leur qualité, difficiles à recharger. Pour garantir des procédures de suivi et de test adéquat, Inko Service a dû renoncer à recharger certains modèles de cartouches très peu courants, ce que certains clients peinent à comprendre. Le consommateur suisse, bien que sensible à l'écologie, n'est pas toujours conscient des problématiques liées à l'utilisation d'un produit recyclé. Il souhaite un produit d'une qualité irréprochable.

Ce projet s'inscrit dans la durée et des innovations sont à venir. Pour l'instant, ce projet n'en est qu'à ses débuts car il a été lancé il y a environ 20 mois et dépasse les attentes imaginées. Qui plus est, des innovations sont à venir avec un service efficace et gratuit de collecte des toners vides pour les particuliers et les entreprises. Une partie des revenus générés par cette nouvelle activité serait en plus reversés à la « Croix Rouge ».